



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



NOTE AUX FAMILLES

le 08/08/2025

Attention ! Modification du règlement de service

Depuis la rentrée scolaire 2025 - 2026, les délais d'annulation de vos réservations PE-RISCOLAIRE ont évolué.

En effet, les places réservées puis annulées en dernière minute, privent certaines familles de la possibilité d'inscrire leur enfant. Toujours soucieux de proposer un service qui corresponde au mieux aux besoins des familles, le Conseil d'administration de la SPL a voté la mention suivante :

Pour une annulation SANS PENALITE : vous devez maintenant gérer vos annulations 48h ouvrées avant le créneau réservé via le Portail Famille. Exemple : Annulation d'un périscolaire du lundi matin et/ou soir action possible sur le Portail famille jusqu'à 17h00 le jeudi précédent. Les délais de RESERVATION sont quant à eux inchangés.